

FOI ET DEVELOPPEMENT

49 rue de la Glacière - 75013 Paris - France
Tel 33(0)1 47 07 10 07 - e-mail: publications@lebret-irfed.org

N° 324 – mai 2004

LES RELIGIONS, OBSTACLES OU ATOUTS POUR LE DÉVELOPPEMENT?

Religion et développement : le sujet est tellement épineux qu'il porte souvent à controverse au sein même de la rédaction de... *Foi et Développement* ! La publication du livre de Jean-Louis Schlegel sur les intégrismes et les fondamentalismes, intitulé *La loi de Dieu contre la liberté des hommes* (Seuil, octobre 2003), nous avait incités à solliciter sa réflexion sur un thème qui fâche : les religions sont-elles des obstacles ou des atouts pour le développement ? Nous le remercions d'avoir accepté de relever le défi.

Au cours de sa réflexion, Jean-Louis Schlegel rappelle l'impact de l'encyclique *Populorum Progressio* du pape Paul VI en 1967. Ce document aurait peu de chances de connaître aujourd'hui une pareille réception. Désormais, les religions sont soupçonnées. Situation d'autant plus regrettable que, pour ce qui concerne les catholiques, Paul VI avait fait preuve d'une belle intuition en écrivant que « *la question sociale est devenue mondiale* ». À son époque, très rares étaient les esprits qui pressentaient l'ère de la mondialisation. De même, lorsque le pape affirmait que « *le développement est le nouveau nom de la paix* », qui se doutait que le développement et la paix deviendraient des mots aussi galvaudés, aussi bafoués qu'ils le sont aujourd'hui ?

Le chantier du développement, sous toutes ses facettes, reste donc grand ouvert. Il laisse derrière lui des échecs cuisants, des pays ruinés par les conflits « communautaires » mais il autorise aussi de réels espoirs. Les croyants n'abandonnent pas le « rêve » de changer le monde, cependant ils se sentent déboussolés par la modernité. L'analyse de Jean-Louis Schlegel propose à la fois un acte de discernement sur le rôle du radicalisme religieux au sein même des diverses croyances mondiales et une contribution à l'étude de son impact sur la société globale. En conclusion, qu'on se garde de toute illusion, prévient l'auteur : la fin des intégrismes n'est pas pour demain. Nous prenons acte de cette invitation à rester lucides et... patients.

Albert Longchamp

Jean-Louis Schlegel est sociologue des religions et philosophe, membre du comité de direction de la revue *Esprit*, professeur à l'Ecole centrale. Il est l'auteur de *Religions à la carte* (Hachette, 1995) et de *La loi de Dieu contre la liberté des hommes* (Seuil, 2003)

Ya-t-il un sens à parler de « la » religion et « des » religions de manière indifférenciée ? « La » religion existe-t-elle ? « Les » religions sont-elles toutes semblables ? D'une part, ne faudrait-il pas distinguer entre les « institutions » religieuses et leur discours officiel ou leur « politique » et d'autre part les communautés et les individus religieux dont les comportements peuvent être, par définition, innombrables et d'une diversité infinie ?

Mais en disant cela, est-ce que je n'exprime pas déjà, en réalité, mon modèle particulier implicite - en l'occurrence celui de ma propre religion : l'Eglise catholique. Avec d'un côté son « institution », grande productrice de discours et à l'origine de nombreuses formes d'action et de l'autre ses membres dont les degrés d'appartenance et l'intensité de l'adhésion, aujourd'hui plus qu'en d'autres temps, manifestent de très grandes différences – de l'obéissance stricte au « grand écart » par rapport aux exigences rappelées par le « magistère » ?¹

Notre « habitus » catholique en interne et les images qu'on nous renvoie de l'extérieur confortent l'idée d'une religion constituée en institution, réfléchissant et agissant en bloc, que nous avons tendance à généraliser alors que cette image est « catholique » et qu'en plus chacun sait bien que ce n'est pas vrai : l'Eglise est « un monde », comme disait naguère Emile Poulat, et elle n'est pas l'unique modèle religieux.

En réalité, la question posée par *Foi et Développement* vient, me semble-t-il, d'un arrière plan très actuel et presque banal depuis quelques années : dans les médias, dans le grand public, chez de nombreux contemporains, les religions comme telles – et non pas des individus ou des groupes violents ou des attardés - apparaissent aujourd'hui comme des sources de violence réelle ou potentielle, comme des machines de guerre contre la paix, la tranquillité, le progrès, les libertés, le développement.

Il est vrai que les religions du monde entier font assez souvent la « une » aujourd'hui et plus d'une fois pour le pire. Si la « revanche de Dieu »² dont parlait Gilles Kepel il y a quinze ans n'avait pas forcément ni partout les couleurs de la violence et de la fureur contre la modernité, force est de constater actuellement la part des extrémistes – intégristes et fondamentalistes – dans ladite « revanche » (à supposer qu'il s'agisse de cela...). Quoi qu'il en soit, à partir de nombreux actes isolés, on généralise et on globalise un jugement très négatif sur l'ensemble du fait religieux assimilé à l'intégrisme le plus conservateur et au fondamentalisme agressif.

Il n'est pas rare d'entendre ou de lire que le monde irait mieux sans les religions et que « Dieu » est le fauteur de troubles par excellence : bref, l'image des

¹ Il y a longtemps déjà, un ami d'origine protestante et très engagé dans le combat laïque m'avait dit combien était étonnante pour lui et, finalement impressionnante, la production du « discours catholique » (encycliques et autres) – et il est vrai, en y regardant de plus près, qu'aucune autre « religion » ne délivre une telle quantité de messages officiels d'en haut à destination externe ou interne.

² Gilles Kepel, *La Revanche de Dieu*, coll. Points, Seuil, 1991.

religions est devenue chez plus d'un globalement négative et il convient de limiter leur influence autant que faire se peut dans l'espace public. Dans la récente polémique autour du voile islamique en France, on a eu un écho de cette attitude globalisante avec le glissement du signe musulman – seul concerné à l'origine - à l'ensemble des signes religieux perçus comme tout à fait inoffensifs jusque-là et désormais interdits par une loi.

Dans la suite, je reviendrai sur le fondamentalisme et l'intégrisme religieux qui sont notre souci le plus actuel en lien avec le problème du développement. Néanmoins, puisque la question « des » religions m'est posée globalement, je me propose d'éclairer d'abord la situation religieuse présente en rappelant quelques évidences communes à la plupart des sociologues et des spécialistes actuels du religieux.

A donner trop d'importance aux intégrismes et aux fondamentalismes on pourrait laisser croire qu'ils constituent la tendance majoritaire – ce qui est totalement faux. La tendance à l'individualisme religieux d'une part, un certain retour des grandes religions à des formes plus « identitaires » (mais nullement intégristes) d'affirmation d'elles-mêmes d'autre part, l'emportent de loin sur les tendances intégristes et fondamentalistes. En tout cas sur les formes radicales et activistes de ces derniers. Dans ce qui suit, je me limiterai pour l'essentiel aux monothéismes et parmi eux je privilégierai le catholicisme que je connais le mieux.

Religions à la carte

Dans les vieilles traditions religieuses – monothéistes – présentes en Europe et même en islam on voit se développer la « religion à la carte »³ d'individus qui, parfois volontairement, mais le plus souvent sans vraiment réfléchir leur attitude, font eux-mêmes leur « menu » dans les croyances auxquels ils adhèrent encore et dans les pratiques qu'ils continuent à suivre, en général épisodiquement. Ils font leur choix en fonction de leurs intérêts subjectifs, souvent liés à un mieux-être, à la réalisation voire à la consolation personnelle et à des convictions privées.

Cette individualisation des croyances et des pratiques est, en réalité et de loin, la lame de fond qui bouleverse à des degrés divers le religieux depuis deux ou trois décennies. Elle concerne non seulement les croyants proches des formes de « religion libérale » mais aussi une partie de ceux qui continuent d'adhérer, en principe, à des formes de croyances et de pratiques plus identitaires. Il en va ainsi de catholiques se sentant proches de Jean-Paul II et du catholicisme assez intransigeant qu'il imprime ou de juifs dit « orthodoxes », c'est-à-dire d'un judaïsme religieux qui observe strictement la Loi, ou encore de musulmans qui font profession de respecter les injonctions du Coran. On pourrait dire, en se référant au modèle catholique, que l'individualisme met en cause les appartenances de type « intégraliste » et intransigeant.

³ J'ai donné ce titre à un de mes livres pour décrire l'individualisme religieux. L'expression existait déjà mais je crois bien qu'elle a fait florès ensuite.

Que dire de ces croyants individualistes à propos de la question du développement ? Tout simplement qu'ils ne se sentent pas liés, sur ce plan comme sur les autres, par des impulsions ou des décisions collectives de leur groupe religieux et de ses responsables et qu'ils ont tendance à prendre eux-mêmes leurs responsabilités – ou à ne pas les prendre – en ce domaine. La question serait de savoir si malgré tout, en raison de leurs convictions religieuses, ils manifestent à propos des problèmes du développement une sensibilité supérieure à celle des individus et des citoyens lambda qui n'ont pas de telles convictions et si cela se traduit dans la pratique par une information meilleure, une générosité financière, un engagement plus fréquent et plus constant... C'est possible et même probable, mais pas sûr.

Si l'encyclique *Populorum progressio* était publiée aujourd'hui, aurait-elle le même impact qu'il y a près de quarante ans ? Vatican II est loin, les déceptions de l'après-Concile sont passées par-là, les promesses de l'économie mondialisée n'ont pas été tenues, l'individualisme religieux qui ne se plie pas à la tradition intransigeante du catholicisme et peut-être surtout ne se réfère pas seulement au catholicisme comme « ressource » pour penser la complexité du présent, ne laisse plus espérer une mobilisation comme celle qui suivit cette encyclique. Aujourd'hui, une lettre de ce genre recueillerait peut-être davantage les applaudissements de certains éditorialistes – non directement concernés par son appel mais fascinés par Jean-Paul II – que des catholiques eux-mêmes éclatés et divisés.

On peut néanmoins faire remarquer qu'une prise de distance communautaire et culturelle ou une sorte de libéralisme en matière proprement religieuse ne signifie pas nécessairement un recul des engagements en faveur de la solidarité. Dans un livre récent⁴, deux géographes intéressés par les comportements religieux et les structures d'Eglise, Colette Muller et Jean-René Bertrand, ont montré que la présence des militants catholiques engagés dans des structures de solidarité (CCFD, Secours Catholique, Conférence Saint-Vincent de Paul, ONG...) était restée remarquablement stable alors que l'effritement ou même l'effondrement sont patents dans les anciennes structures et institutions plus directement religieuses et ecclésiales (structures paroissiales, mouvements, groupements spirituels divers...).

Selon eux, les « valeurs catholiques » de justice et de solidarité sont ainsi vivaces dans la société à travers ces militants⁵ sans nécessairement s'afficher comme telles. Par exemple lors d'actions ou de projets communs menés avec des groupements purement laïques ou profanes animés par des militants non croyants. Il me semble que dans la tradition juive, la participation individuelle à des organismes non confessionnels est depuis longtemps courante – même s'il existe aussi des institutions propres, confessionnelles.

A titre personnel, il me semble malgré tout que, globalement, l'individualisme religieux encourage l'abstention plutôt que l'engagement social : l'affranchissement

⁴ Colette Muller, Jean-René Bertrand, *Où sont passés les catholiques ?* Desclée de Brouwer, 2002, p. 188-202.

⁵ Bien entendu, on peut supposer que parmi eux il y a aussi des « pratiquants réguliers » et des militants paroissiaux (catéchèse, mouvements divers). Il faudrait cependant vérifier leur âge, pour savoir si ce modèle du « militant engagé » dans la société continue de se reproduire ou s'il représente une sorte de prolongement de l'action pour les derniers militants d'une Action catholique en déclin.

par rapport aux normes et aux exigences de la communauté croyante, par rapport à la « loi religieuse » finit par éroder aussi les pratiques et les convictions sociales. En revanche, par rapport à la question posée, ces croyants libres par rapport à la communauté et à l'institution ne représentent en soi aucun obstacle au développement. Au contraire, dans la vision commune des évolutions religieuses, l'individualisme religieux appartient à la modernité (ou à la post-modernité) et le reproche qu'on pourrait lui faire, c'est précisément son adaptation peu critique aux impératifs non dits de la société libérale du bien-être, de la réalisation personnelle et de la réussite, de la consommation, au détriment de toute volonté utopique – ou simplement évangélique, dans le cas des chrétiens - de « changer le monde ».

Equilibre entre raison et foi

Du « noyau central » des diverses religions et confessions, représenté par leurs instances respectives, que dire ? Contrairement à l'imagerie répandue qui présente aujourd'hui « les religions » en bloc comme des suppôts de l'obscurantisme et de la violence, il me semble que les dirigeants religieux et les croyants qui se reconnaissent bien en eux ont, plus qu'en d'autres temps, le souci de la paix dans le monde et dans la société, du dialogue et de la réconciliation interreligieuses, du respect des droits de l'homme, de la justice économique, de la tolérance, d'un équilibre intellectuel « entre raison et foi »...

Dans les monothéismes en tout cas, la conscience de la nécessaire correspondance entre un dire et un faire est plus aiguë qu'en d'autres temps. L'Eglise catholique, la Fédération protestante, les dirigeants du judaïsme français, les responsables de l'islam mettent régulièrement en avant leur souci de la paix, de la justice, de la tolérance. Pour répondre directement à la question du titre, il me semble qu'aujourd'hui les grandes religions du monde sont globalement des atouts pour le développement à travers d'innombrables engagements individuels et instances collectives (organismes divers, ONG...). Oublier cela relève de l'ignorance ou de la mauvaise foi.

Il y a des ombres au tableau assurément, en particulier celui des solidarités politiques confondues avec des solidarités religieuses. Ainsi, la condamnation du terrorisme, où qu'il soit, par les responsables musulmans laisse à désirer. Ainsi, même si l'on doit avec une extrême fermeté « découpler » ou disjoindre la politique d'Israël de la religion juive et donc aussi des juifs vivants dans le monde, on attendrait de responsables religieux juifs plus de distance par rapport à la politique de Sharon. Ainsi, et même si les actions de l'IRA paraissent détestables, on aimerait des voix protestantes plus fortes pour condamner les attitudes de protestants plus ou moins extrémistes en Ulster et la discrimination qu'ils tentent de maintenir contre les catholiques. Ainsi, on a parfois l'impression désagréable que lorsque des intérêts catholiques sont en jeu, toutes les alliances sont possibles (qu'on pense aux conférences mondiales sur la démographie) et que la mise en sourdine des droits de l'homme ne fait guère problème.

Cependant, un des paradoxes actuels est que les dirigeants religieux sont souvent « en avance » sur les croyants à propos de la tolérance religieuse, du dialogue et du respect mutuel, de la lutte pour la paix, en matière de relations

œcuméniques... Il arrive plus d'une fois que les communautés de la « base » et leurs membres soient plus identitaires, sectaires ou « conservateurs » que les dirigeants au sommet, les théologiens, les intellectuels.

Les exemples sont nombreux sur ce point : alors que le pape et les évêques américains étaient vivement opposés à la guerre en Irak, les catholiques de la « base » y étaient en majorité favorables ; alors que le dialogue œcuménique ou interreligieux entre responsables religieux relève de la routine – même s'il n'est pas dépourvu d'ambiguïtés - une partie des « simples croyants » ne s'y livre guère, le craint ou le rejette (qu'on pense simplement aux relations entre christianisme et judaïsme ou christianisme et islam, toujours restreintes à ce jour à quelques dirigeants, spécialistes et croyants qui se sentent concernés par la question ; on se souvient du tollé provoqué en certains milieux par la déclaration de repentance des évêques français à Drancy il y a quelques années).

Divers textes sociaux de l'Église catholique en France – sur le racisme, l'évolution économique, etc. – ont reçu un accueil plus que mitigé dans le camp de ceux qui se veulent par ailleurs « fidèles au pape ». A propos de la loi sur le voile, les dirigeants des grandes confessions y étaient opposés tandis qu'une majorité de catholiques et de juifs y étaient favorables (et je ne suis malheureusement pas sûr que c'était pour raison de laïcité).

Certes, dans le catholicisme, les positions contrastées – je ne dis pas les contradictions – de Jean-Paul II peuvent avoir des effets divers. D'un côté, il a pu susciter plus ou moins directement le renversement de dictatures et de régimes oppressifs ou du moins participer à leur disparition. Ses prises de position sur la justice, l'économie, l'immigration n'ont pas toujours eu l'heur de plaire aux libéraux, économistes et autres, tout en recueillant un assentiment réel du côté de la gauche, chrétienne ou non.

Cependant, parmi les catholiques intransigeants et « intégralistes » qui le suivent, une fraction centrale non négligeable suit plutôt ses prises de position sur la morale personnelle, sexuelle au sens large, et axe ses efforts avant tout sur le maintien et le soutien de la « famille chrétienne »⁶. Ou sur la réparation des désordres sociaux qu'elle subit du fait des législations permissives ou de l'état des mœurs (accueil des mères célibataires qui ont refusé d'avorter, des malades du sida, etc.), sans mettre en cause le message du pape en matière de morale sexuelle et conjugale.

Dans les mêmes milieux, le message social – incontestable – de Jean-Paul II peut être vécu aussi sur le mode d'une présence directe ou indirecte, prolongée ou ponctuelle, aux faibles, aux pauvres, aux délaissés, y compris dans le tiers monde, sur le modèle, dit ou non dit, de Mère Teresa ou de Sœur Emmanuelle. La critique socio-politique des structures économiques injustes est alors absente ou passe au second plan, au profit d'une générosité qui relève (pour employer un langage dont je me méfie par ailleurs, car on gagne peu à opposer l'une à l'autre) de la « charité » plus que de la « justice ». Le « tout politique » des chrétiens des années 70 semble bien loin...

⁶ Le magazine hebdomadaire qui porte ce titre et représente ce courant a, dit-on dans les milieux informés, le vent en poupe.

Globalement, les vieilles institutions établies – en général en Europe, les Eglises – maintiennent donc vaille que vaille un équilibre, soumises qu'elles sont aux pressions « libérales » des uns, aux certitudes sociales (voire socialistes) « intransigeantes » des autres. Et, de toutes façons, aux innombrables demandes contradictoires qui viennent de la base et de groupes multiples, dans des ensembles institutionnels de plus en plus éclatés. Le pontificat de Jean-Paul II est emblématique à cet égard. Il se peut que la ligne qu'il a imprimée relève exclusivement de ses convictions personnelles profondes, sans calculs stratégiques de sa part. « *Il a fait ce qu'il devait faire* », dit-on.

Il n'en reste pas moins que ses oscillations ont souvent été interprétées comme un coup à droite ou un coup à gauche selon le camp auquel on appartenait, et comme une manière d'éviter les ruptures voire les schismes (il est allé très loin dans les concessions avec Mgr Lefebvre, provoquant à juste titre l'irritation de ceux qui ne voyaient pas de tels compromis du côté de *la théologie de la libération*). Autrement dit, il est bien crédité d'une stratégie ou d'une politique religieuse, ou encore ses prises de positions en principe « religieuses » ou « évangéliques » sont appréhendées en termes de valeurs politiques. Je laisse à d'autres le soin de dire de quel côté il a en fin de compte penché.

Notons simplement, en passant, le risque « stratégique » qu'il y aurait, dans les circonstances actuelles, à aller trop nettement ou trop exclusivement dans le sens d'ouvertures libérales (entendues, ici, au sens le plus large : théologiques et religieuses mais aussi culturelles et politiques, économiques et sociales). Elles favorisent presque inévitablement les tendances à l'intégrisme ou au traditionalisme d'autres franges de la population croyante.

Ce n'est pas vrai seulement du catholicisme. On sait bien que dans le protestantisme français et même au-delà, depuis longtemps, les prises de position « libérales »⁷ des dirigeants dans toutes sortes de domaines laissent en dehors une frange très importante de mouvances protestantes « évangéliques », souvent (mais pas toujours !) fondamentalistes. Dans le discours des islamistes contre les oulémas ou les dirigeants politico-religieux traditionnels de l'islam, ce thème est très présent : ils ont livré les terres d'islam au paganisme, aux errements qui régnait avant la venue du Prophète (et ce raisonnement n'était pas absent chez Mgr Lefebvre par rapport au rôle du concile Vatican II dans l'Eglise catholique).

⁷ Le mot « libéral » est, comme on le sait, très ambigu. Aux Etats-Unis, il renvoie nettement à la gauche culturelle, alors que chez nous il vise surtout le libéralisme économique et social et en ce dernier sens il est honni par la gauche et accusé de tous les maux. De son côté, l'Eglise catholique a souvent rejeté, dans ses encycliques sociales du XX^e siècle, sa version économique mais elle a surtout condamné, depuis le XIX^e siècle et jusqu'à nos jours, sa version religieuse et théologique, au profit d'une position intransigeante et intégraliste : intransigeante par rapport aux mœurs et aux doctrines du siècle, intégraliste pour ce qui est de la présence de la foi dans la société et la vie personnelle.

Intégristes et fondamentalistes

Nous sommes passés ainsi aux intégristes et aux fondamentalistes⁸. Ils revendiquent une fidélité sans concessions à la Tradition ou à l'Écriture – tels qu'ils veulent la comprendre, eux, à l'exclusion de toute interprétation et transaction en fonction des temps actuels. Les uns et les autres forment un large spectre de gens qui non seulement sont toujours membres, ou prétendent l'être, de leur tradition religieuse (Églises catholique ou protestantes, judaïsme, islam), mais revendiquent d'en posséder ou d'en conserver seuls la « Vérité ».

On assimile communément le fondamentalisme et l'intégrisme au conservatisme, à la crispation sur le passé, aux temps pré-modernes, quand dominait la « chrétienté » ou plus généralement le mélange et l'imbrication du théologique et du politique. Le sens commun n'a sans doute pas entièrement tort quand il s'agit du contenu des revendications, mais pour leur forme, les sociologues et les spécialistes du religieux observeraient plutôt que ces protestations religieuses radicales sont typiques de la modernité, représentent des formes de malaise religieux qui naissent avec les temps modernes. Les intégrismes et les fondamentalismes, jugés à première vue régressifs, apparaissent comme des protestations ou des refus d'aspects essentiels de notre temps : la séparation du religieux et du politique, l'autonomie des modernes, la démocratie comme « pouvoir d'en bas », les droits de l'homme, la liberté critique ou la libre critique du religieux...

Il n'y a pas à strictement parler d'intégrismes ou de fondamentalismes avant les temps modernes. Dans des sociétés foncièrement religieuses, on pouvait certes protester contre les compromissions de l'institution religieuse avec le « siècle », contre la corruption qui atteignait la tête et les membres mais il s'agissait de réformer le grand groupe religieux dans des sociétés de part en part religieuses et non d'assurer ou de maintenir les positions de la religion dans des sociétés devenues sécularisées, marquées notamment par la séparation du religieux et du politique.

Le « mépris du monde » et le rigorisme ont régné en d'autres siècles que les nôtres, en particulier dans les trois monothéismes⁹ mais le combat portait toujours sur les dérives et le laxisme de l'institution. Ces mouvances refusent aussi que leurs communautés et leurs responsables religieux transigent et tentent des conciliations ou des compromis avec ces aspects détestables du « monde » ou encore (c'est le cas des « réformistes » musulmans) refusent les pratiques superstitieuses de la religion populaire (l'islam des confréries).

⁸ Dans ce qui suit, je m'inspire librement, avec des réflexions nouvelles, de mon propre livre, *La Loi de Dieu contre la liberté des hommes*, Le Seuil, 2003.

⁹ A titre de simple indication, sur le rigorisme chrétien, cf. Jean-Louis Quentin, *Le rigorisme chrétien*, Le Cerf, 2001 ; sur le wahabisme saoudien, cf. Abdelwahab Meddeb, *La maladie de l'islam*, Le Seuil, 2002 ; Olivier Roy, *Généalogie de l'islamisme*, Hachette, 1995 ; sur les tendances rigoristes chez les talmudistes, cf. Victor Malka, *La braise et la flamme*, Le Seuil, 2003. Sur les puritains et leur « apport » à la modernité capitaliste, la thèse de Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Gallimard, 2003. Sur le jansénisme et sa « contribution » à la Révolution française, cf. Dale K. van Key, *Les origines religieuses de la Révolution française. 1560-1791*, le Seuil, 2002. Puritains, jansénistes et autres rappellent que les dissidents plus ou moins radicaux d'antan sont lus aujourd'hui, plus d'une fois, comme des anticipateurs de la modernité et non comme des traditionalistes. Leurs mouvements de réforme nous apparaissent comme marqués par des aspirations à la liberté et à une certaine émancipation par rapport à l'institution religieuse liée aux pouvoirs et à l'ordre établi.

Si on entend par « développement » un ensemble de traits modernes non seulement économiques mais aussi politiques, sociaux et culturels, il est évident qu'intégristes et fondamentalistes ne sont, globalement, guère en phase avec ces réalités.

L'autonomie des modernes par exemple, ce principe proclamé par Kant au début à la fin du XVIII^e siècle et qui signifie que l'homme doit se construire lui-même par sa raison (et non par la Tradition, ou par la nature ou en se livrant à une transcendance ou une « hétéronomie ») – cette autonomie est combattue par eux. C'est la Loi de Dieu qui doit guider les hommes et non le principe de raison qui lui est toujours inférieur. Intégristes catholiques et fondamentalistes musulmans se réfèreraient aux conciliations médiévales entre raison et foi, celles de Thomas d'Aquin ou d'Averroès par exemple. Mais, nonobstant la grandeur du thomisme ou de l'averroïsme, nous savons qu'il s'agissait d'une raison éclairée par la foi, en des temps où se mettaient en place la civilisation islamique et la chrétienté et où la sécularisation était inconnue.

Pour les intégristes et les fondamentalistes, la prétention de la raison à pouvoir construire seule le monde des hommes relève de l'orgueil. De toutes façons, selon eux, les faits sont là : il suffit de regarder les catastrophes qui menacent ou engloutissent déjà les sociétés modernes pour voir que cette raison moderne est vouée à l'échec. Cet argument – celui de l'échec et des déceptions inéluctables de la modernité qui se détourne de la loi de Dieu – est très fréquent dans le discours intégriste et fondamentaliste. On pourrait assurément le discuter, mais il est vrai aussi que chaque jour ou presque, surtout dans un monde hyper-informé, fournit son lot d'informations dramatiques à qui veut les chercher et pour qui est prédisposé à voir le pire dans un « monde sans Dieu ».

Un monde « sans Dieu » ? C'est ainsi qu'intégristes et fondamentalistes interprètent la sécularisation des temps modernes. C'est abusif, car dans les sociétés sécularisées la « foi » peut rester vivace et le nombre de croyants très important. Mais sécularisation signifie spécialisation, rationalisation, séparation des domaines alors que les radicaux religieux voudraient instaurer partout le « règne de Dieu » (*omnia instaurare in Christo*, pour parler comme Pie X, le pape préféré des intégristes catholiques qui maintiennent ainsi la tradition intransigeante-intégraliste du XIX^e siècle). Une société non religieuse est au fond impensable pour eux.

Il va de soi que la démocratie, où la souveraineté vient « d'en bas », ne présente pas beaucoup d'attraits pour les intégristes et les fondamentalistes, même s'il est question de « Républiques islamiques » - une expression qui représente une sorte de contradiction dans les termes puis que la « chose publique » est livrée pour ainsi dire à l'islam. Le mot de l'apôtre Paul : « *Tout pouvoir vient d'en haut* », n'a pas besoin d'être interprété comme la justification d'un pouvoir théocratique. On peut le lire comme la simple conviction d'un croyant qu'en dernière instance en effet le pouvoir vient « d'en-haut », comme toute chose ici-bas y compris le pouvoir d'un dirigeant démocratiquement élu. Mais bien évidemment, intégristes et fondamentalistes ne l'entendent pas de cette oreille : ils lisent littéralement des versets de ce genre et en déduisent directement des formes de souveraineté théologico-politiques où « Dieu » s'impose à « César ».

A vrai dire, des distinctions seraient à faire ici. Autant les intégristes catholiques rêvent probablement d'un pouvoir fort, peut-être héréditaire quand ils sont royalistes, incarné par un chef charismatique quand ils sont plus « modernes », autant les fondamentalistes protestants s'inscrivent de fait dans la tradition démocratique. Mais comme on le sait, ils s'inscrivent en faux contre les démocraties permissives qui se sont affirmées depuis les années 60 et réclament des législations dures en toutes sortes de domaines : sur le divorce (à rendre plus difficile), l'avortement (à sanctionner), l'homosexualité (à laquelle il faut refuser toute législation favorable), la fidélité conjugale (à encourager), la drogue (à combattre sans ménagement), le régime carcéral (à durcir), la peine de mort (à maintenir ou à promouvoir), l'éducation (à reprendre en mains fermement, éventuellement en introduisant des éléments religieux comme la prière avant la classe à l'école publique)... Quand ils soutiennent un candidat – en particulier les candidats républicains aux Etats-Unis - ils exigent évidemment qu'il inscrive dans son programme et mette en pratique ensuite ces exigences, s'il est élu grâce à leurs voix.

Mais il faut leur rendre cette justice : ils acceptent sans barguigner la règle démocratique de l'alternance, ce qui n'est pas exactement le cas des islamistes. Ces derniers restent en général muets sur ce point : en cas de victoire électorale, accepteraient-ils la règle de l'alternance s'ils étaient battus aux élections suivantes ? On se souvient que lors de la victoire électorale du FIS en Algérie, en 1991, les islamistes de cette mouvance avaient soigneusement évité de répondre clairement sur ce point.

Mais comment pourrait-il en être autrement avec des gens qui proclament : « *Le Coran est notre constitution* », et donc ne se situent absolument pas dans une perspective juridique ou constitutionnelle moderne ? Le cas iranien donne à penser sur ce point : d'un côté, après deux décennies et demi de pouvoir, les religieux seraient certainement renvoyés par des élections vraiment libres – et cette victoire électorale pour mettre fin à un régime théocratique ne serait pas sans signification. Mais pour l'heure, et alors qu'ils sont fortement discrédités, les religieux, qui continuent de tenir des leviers importants du pouvoir acquis pendant le temps de leur puissance, ont même réussi à imposer leur loi lors des dernières élections en empêchant une consultation vraiment libre de se tenir.

Réticences à l'égard des droits de l'homme

Sur les droits de l'homme (ou « droits humains », comme on préfère dire aujourd'hui en raison de l'ambivalence du mot « homme »), la situation est plus complexe. Si les grandes Eglises protestantes et les instances dirigeantes du judaïsme les ont depuis longtemps reconnus, si l'Eglise catholique s'est mise au diapason au point que Jean-Paul II a pu être appelé le champion des droits de l'homme, les autorités du monde islamique (souvent organiquement dépendants du pouvoir politique des pays musulmans dont ils sont originaires) ont marqué (et marquent encore) leurs réticences. Au point d'élaborer, dans les années 80, une Charte islamique des droits humains.

Cette tentative se couvre souvent de l'argument que les droits humains, élaborés par des Occidentaux, trahissent leur origine particulière, leur ethnocentrisme ou la domination des pays riches du Nord, à la fois chrétiens et sécularisés. Ou encore que les musulmans (ou les Africains, puisqu'il y a aussi une Charte africaine, et plus généralement les populations du tiers monde) ont aussi des valeurs que les droits de l'homme occidentaux ignorent. Tout cela mérite d'être entendu certes mais cache mal la volonté de maintenir des discriminations d'origine religieuse et culturelle, en particulier par rapport au statut des femmes.

Notons qu'il s'agit bien ici des droits universellement reconnus aux femmes depuis la Déclaration de 1948, et non de la « quatrième génération » des droits qui sont de nouveaux droits individuels revendiqués par des groupes particuliers (ainsi du droit au mariage pour les homosexuels ou du droit à la procréation assistée pour les lesbiennes). Par rapport à ces derniers, presque toutes les traditions religieuses sont réservées pour des raisons scripturaires, théologiques et autres. A fortiori, évidemment, les groupes intégristes et fondamentalistes pour qui ces revendications sont inadmissibles à tous égards.

On doit à cet égard noter au moins la coïncidence entre l'apparition ou le renouveau des radicalismes religieux dans les années 70-80 et l'affirmation des lois permissives et des droits individuels considérés, même par certains religieux non intégristes, comme la décadence même. On en trouve des échos dans le discours actuel des femmes voilées qui prétendent s'élever contre le sexisme des hommes à l'égard des femmes et les complicités des femmes envers le rôle d'objets sexuels qu'on leur fait jouer.

Mais plus généralement, pour les intégristes et les fondamentalistes, la notion de « droits de l'homme » est en soi impie, inacceptable. C'est empiéter sur les droits de Dieu par rapport auquel l'homme a des devoirs, uniquement des devoirs, et le bonheur réside dans l'accomplissement de ces devoirs. En un certain sens, intégristes et fondamentalistes, au nom d'arguments théologiques qui sont fonction de chaque tradition religieuse, inversent exactement la donne : aux droits individuels pour les humains que les post-modernes individualistes revendiquent sans restriction, ils opposent les devoirs individuels infinis que réclame le divin.

C'est un aspect essentiel, bien mis en lumière par Olivier Roy dans ses travaux et en particulier dans *L'Échec de l'islam politique*¹⁰. Pour régler le problème politique, social, pénal, etc., il ne s'agit pas d'abord de mettre en place des dispositifs constitutionnels, socio-économiques, juridiques, il s'agit de compter sur la vertu des individus auxquels la Révélation dit que faire et qui s'acquittent fidèlement de leurs devoirs religieux. Il vaut mieux des femmes vertueuses que des femmes libérées avec leurs droits affirmés. Il vaut mieux des condamnés à mort qui se convertissent que la suppression de la peine de mort. Il vaut mieux des dirigeants politiques vertueux que des constitutions qui prévoient clairement l'équilibre et la limite des pouvoirs, les dispositifs d'élection et d'alternance. Ou encore, il vaut mieux des dirigeants vertueux et fidèles à la loi religieuse que des dirigeants dont l'autorité repose sur la compétence et le charisme.

¹⁰ Le Seuil, 1992.

Je crois qu'on peut expliquer ainsi l'antinomie apparente aux Etats-Unis en particulier entre un libéralisme économique sans frontières et l'insistance, au contraire, sur des politiques carcérales, sécuritaires, familiales, éducatives... qui manient le bâton. En réalité, l'un et l'autre sont axés sur le primat de la vertu et de la morale individuelle – ce qui est au fond une manière pré-moderne d'envisager le politique ou l'économique. Cette orientation était déjà très présente du temps de Reagan, des *reaganomics* et de la « majorité morale », donc bien avant Bush junior, qui a imprimé plus ouvertement une facette religieuse à cette tendance. Il faut être juste néanmoins : tous les fondamentalistes ne sont pas des libéraux économiques, au moins dans le discours.

Il y a près de deux décennies déjà, Jean Baubérot, étudiant les attitudes du courant évangélique en France¹¹, constatait que les pasteurs de ce courant n'étaient pas uniformément à droite et encore moins à l'extrême droite comme, en général, les intégristes catholiques (on se souvient qu'en 1978, Mgr Lefebvre trouvait très convenables les généraux argentins au pouvoir). On pourrait néanmoins contrebalancer cette remarque en rappelant le poids énorme en Amérique Latine, dans les décennies 80-90, des groupes évangéliques et pentecôtistes fondamentalistes soutenant des régimes autoritaires parfois militaires (cf. Rios Montt au Guatemala), pratiquant une répression féroce contre la gauche catholique et menant des politiques économiques ultra-libérales.

Quant à l'« économie islamique », Olivier Roy la situe « *entre illusion et rhétorique* »¹². L'idée même d'accoler l'adjectif religieux « islamique » au substantif « économie » est récente : elle date du XX^e siècle (ce qui confirme notre remarque sur la modernité des intégrismes et des fondamentalismes). Le plus simple est de citer Roy. L'économie islamique repose, selon lui, sur une « *anthropologie théologique où l'homme est défini comme créature de Dieu, douée de raison, évoluant à la fois dans la sphère du besoin et dans celle du salut, bref comme une nature (avec ses besoins physiques) finalisée, téléologique, orientée vers une fin qui est son salut... L'activité économique doit s'exercer dans le cadre éthique défini par le Coran* ».

Certains font une lecture « socialisante » de l'islam. Ils estiment juste et nécessaire une limitation du droit de propriété et donc insistent sur le rôle de l'Etat pour assurer la justice. Cependant, ils développent quasiment toujours une vision économique social-démocrate, très opposée au marxisme et au communisme. Mais Roy souligne que pratiquement tous ignorent l'idée d'une réforme agraire, donc d'un changement dans les structures de production...

En réalité, une fois encore, pour réaliser la justice exigée dans le Coran, l'insistance est mise sur la vertu personnelle : c'est elle qui assure l'autolimitation des besoins, empêche la cupidité, permet d'imiter le modèle toujours donné en exemple, celui du prophète Muhammad. Les réformes de structure (comme la réforme agraire) mettraient inévitablement en cause l'institution des *waaqf*, « *des biens de main-morte dont le revenu assure le fonctionnement des institutions religieuses* ». Quant à la

¹¹ *Le retour des Huguenots*, Cerf, 1985, p. 285-300.

¹² *L'Échec de l'islam politique*, ch. 8. Sur les questions économiques et sociales à propos desquelles les pays musulmans piétinent voir aussi Hamadi Redissi, *L'Exception islamique*, Le Seuil, 2004.

banque islamique, elle a surtout permis de contourner l'interdiction du prêt à intérêt par la *charia*.

C'est en réalité une prime au capitalisme, avec une pente dangereuse, car le recours intensif à la spéculation par ces banques (pour assurer le bénéfice promis dans le prêt) a entraîné nombre de krachs dans les pays musulmans. Roy estime encore que « *l'institution économique n'est jamais pensée comme telle* », que ce soit dans un sens plus capitaliste ou plus étatiste. « *Tout repose sur la vertu individuelle* », sur « *un changement dans le cœur et l'âme de l'homme* ». De ce point de vue, il n'y a aucune différence entre musulmans traditionnels et islamistes (à l'exception de l'islamiste égyptien Sayd Qutb, qui a posé la question de la réforme agraire).

La dérive des fondamentalistes

Ce dernier point nous amène à préciser notre définition de l'intégrisme et du fondamentalisme. Avec d'autres, je parle volontiers, en ce qui me concerne, des *intégristes catholiques et juifs* d'une part, et des *fondamentalistes protestants et musulmans* d'autre part (bien entendu, entre les premiers, juifs et chrétiens, et entre les seconds, protestants et musulmans, il y aurait ensuite bien des différences à noter). Malgré bien des points communs - en particulier une vision politique du religieux qu'ils voudraient imposer à tous - intégristes et fondamentalistes se distinguent d'abord par leur point de référence : pour les premiers, c'est la Tradition, ou plutôt un moment donné de la Tradition (le

° siècle pour les catholiques, la période du ghetto pour les ultra-orthodoxes juifs) ; pour les seconds, ce sont les Ecritures, l'origine lue littéralement comme s'il y avait eu un moment initial de révélation préservé de toute interprétation.

Mais je laisse ce point pour passer à une autre différence, celle de la forme de socialisation religieuse. Les intégristes se constituent *de facto* en groupes sectaires dissidents : les intégristes catholiques ont provoqué un schisme, les ultra-orthodoxes juifs pratiquent activement la ségrégation par rapport au reste des juifs. En Israël, ces derniers sont importants essentiellement pour raison politique, du fait de leur rôle de charnière entre le Likoud (droite) et les travaillistes ; ils font alternativement alliance depuis des décennies avec les uns ou les autres. Mais en termes religieux, ils ne constituent pas un danger, même si leur nombre est estimé à 17% des Israéliens. Les intégristes catholiques aussi ne représentent qu'une fraction très faible des catholiques même s'ils gênent puissamment, en interne, le pape et les évêques. Socialement, ils sont inexistantes.

Au contraire, les fondamentalistes représentent une dérive, une tendance au sein du grand groupe religieux lui-même ; ils sont coextensifs à ce groupe, au point que nul ne pourrait dire clairement aujourd'hui où commencent et où finissent les fondamentalismes protestant et musulman. De plus, le spectre des fondamentalistes va de gens très modérés et qui s'ignorent comme tels aux radicaux activistes voire à une très petite minorité prête à recourir à la violence. C'est précisément cette caractéristique - d'être une tendance qui a le vent en poupe et d'être coextensifs à l'ensemble de leur groupe religieux - qui fait aujourd'hui le danger particulier des fondamentalistes. En cas d'élections libres dans plusieurs pays d'islam, les islamistes sont susceptibles de prendre le pouvoir et de réaliser leur programme

théologico-politique sans donner d'assurance quant à leur respect de la démocratie par la suite (aux Etats-Unis, l'appoint des fondamentalistes à l'élection de MM. Reagan, Bush senior et Bush junior a été décisif – mais encore une fois, il n'y a pas d'inconnue par rapport à l'alternance politique s'ils sont battus aux élections - à la différence des islamistes). Plus largement, l'activisme des islamistes, partout où des musulmans sont établis, inquiète fortement à l'heure actuelle.

Un point concerne plus particulièrement le développement au sens large : les fondamentalistes convaincus et conscients sont susceptibles de se lancer dans un prosélytisme effréné (à la différence des intégristes, qui ne sont guère missionnaires, du moins en ce sens activiste), à travers la prédication directe, à travers des moyens médiatiques considérables (cassettes) et aussi à travers l'action sociale. Gilles Kepel a parlé de « *réislamisation par le bas* » pour désigner le prosélytisme dans les banlieues économiquement sinistrées des grandes métropoles, en pays musulman surtout mais aussi dans les pays d'immigration. L'aide sociale se double, en somme, d'une proposition religieuse, quand elle n'est pas purement et simplement conditionnée par elle. Resterait à savoir quel peut être le fruit, à moyen et plus long terme, de ce prosélytisme intéressé, qui passe par le social pour arriver à ses fins. On connaît aussi, par ailleurs, les rassemblements de masse organisés par des groupes de fondamentalistes américains ou encore le prosélytisme intempérant des télévangélistes.

L'avenir des intégristes et des fondamentalistes n'est pas écrit et je me garderai de faire des pronostics. J'ai néanmoins tendance à penser qu'en raison même de leurs liens ambigus à une modernité par définition ambivalente, ils ne seront pas rapidement derrière nous. D'abord, ils ne constituent pas seulement la réaction désespérée de populations pauvres du Sud et d'un islam humilié par l'Occident puisque les fondamentalistes sont nombreux dans le pays le plus riche et le plus puissant du monde. Ensuite, en termes de sécurité intérieure, de certitude, de « réponses » données aux énigmes et aux incertitudes de la vie, l'intégrisme et le fondamentalisme sont tout bénéfique pour leurs adeptes.

Enfin et surtout, et en dernière instance, il faut bien voir l'élément eschatologique présent dans leur attitude, non pas au sens où ils attendraient la fin imminente mais plutôt au sens où ils sont convaincus de connaître le jugement de Dieu sur la fin et de faire partie des élus. Comme ce jugement tarde à se réaliser, certains imaginent qu'il faut le hâter ou le réaliser de force. Le terrorisme de type religieux prononce et exécute au fond le jugement de Dieu. Il y a des victimes innocentes ? Certes, mais Dieu reconnaîtra les siens... Et d'une certaine manière, leur ennemi numéro un, c'est l'anti-eschatologique par excellence : le libéralisme. Non pas le libéralisme économique (j'ai dit pourquoi), mais le libéralisme (ou le relativisme, l'individualisme, le subjectivisme) moral, culturel, religieux. Comme ce libéralisme-là ne peut que s'accroître encore et qu'il est insupportable à une partie des hommes et notamment à des croyants déboussolés par la modernité, par la mondialisation, par la critique rationnelle de la religion, etc., l'intégrisme et le fondamentalisme ont sans doute encore de beaux jours devant eux.

Jean-Louis Schlegel